

La journée mondiale de l'AVC au centre hospitalier

Chambéry, le 22 octobre 2018

En cas d'attaque cérébrale, il est vital de réagir vite et bien. Le service de neurologie du centre hospitalier Métropole Savoie et l'association France AVC 73 animeront un stand d'information sur le sujet le lundi 29 octobre 2018, journée mondiale de l'AVC.

Chaque minute compte.

Confrontés à un AVC, 35 % des Français n'appelleraient pas le 15 et perdraient ainsi un temps précieux. « *Certaines personnes se rendent aux urgences par leurs propres moyens, d'autres prennent RDV avec leur médecin traitant, d'autres encore attendent de voir si les symptômes persistent* » explique le Dr Sébastien Marcel, chef de service de neurologie.

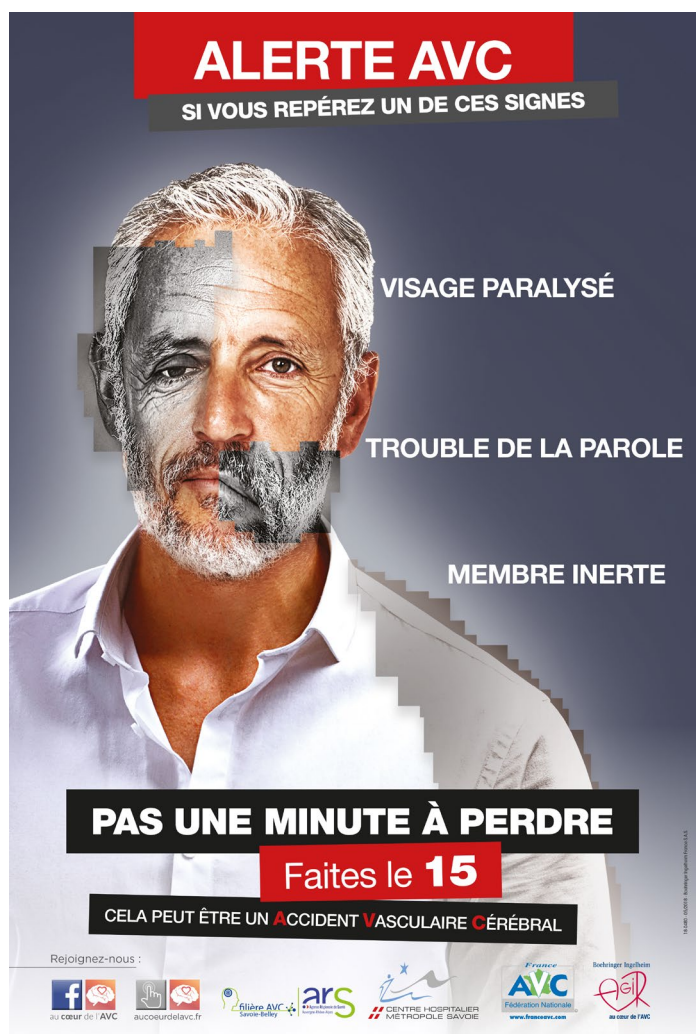
Ces signes attestent pourtant de l'urgence médicale : **paralysie, troubles visuels, perte de la fonction motrice, difficulté à parler...**

Ils apparaissent très brutalement, durent quelques minutes et peuvent disparaître aussi rapidement, ce qui peut rassurer faussement les personnes, d'autant plus qu'ils sont indolores.

Alors que faire ? Le bon réflexe est d'appeler le 15, qui enverra une équipe médicale.

En attendant, il faut allonger la personne, ne lui donner ni à boire ni à manger pour éviter les fausses routes, ne pas la déplacer, même si elle peut bouger, et même éviter de l'emmener aux urgences.

« *Le patient peut perdre des minutes précieuses, le temps de s'enregistrer et d'être examiné, alors qu'il sera orienté directement vers une IRM en urgence en arrivant avec le SAMU.* »



ALERTE AVC
SI VOUS REPÉREZ UN DE CES SIGNES

VISAGE PARALYSÉ

TROUBLE DE LA PAROLE

MEMBRE INERTE

PAS UNE MINUTE À PERDRE
Faites le 15

CELA PEUT ÊTRE UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

Rejoignez-nous :

au cœur de l'AVC | aucoeurdelavc.fr | filiale AVC Savoie-Belley | ars | CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE | France AVC Fédération Nationale www.franceavc.com | Bachelard Hospitaliers au cœur de l'AVC

Quelle est la prise en charge en urgence ?

En l'absence de contre-indication, un traitement urgent sera réalisé, la thrombolyse permettant de détruire le caillot. Si la thrombolyse est inefficace et ne permet pas de détruire le caillot dans 100% des cas, une technique mécanique sera associée (la thrombectomie). Celle-ci se fait uniquement dans un centre hospitalier universitaire (CHU).

Ces deux traitements peuvent être combinés mais le premier doit être réalisé au maximum dans les 4 h 30 qui suivent le début des symptômes et le deuxième jusqu'à 6 heures après le début des symptômes. Il faut donc faire très vite...

La plaque tournante de la prise en charge d'un AVC est l'unité neurovasculaire. L'unité neurovasculaire de Chambéry associe 8 lits de soins intensifs de neurologie et 16 lits dédiés à la prise en charge de la pathologie vasculaire. Le service accueille 24 h/24 h les malades souffrant d'un accident vasculaire cérébral et réalise en urgence le traitement par thrombolyse, après la réalisation d'une IRM cérébrale, en l'absence de contre-indication. Une équipe spécialisée comportant des infirmières formées dans le domaine de la pathologie neurovasculaire mais aussi des ergothérapeutes, neuropsychologues, kinésithérapeutes et orthophonistes interviennent également pour rééduquer le plus rapidement possible après l'épisode aigu, les patients afin de stimuler la récupération neurologique.

Le suivi et la rééducation

La prise en charge des malades atteints d'un accident vasculaire cérébral passe aussi par le suivi. Des consultations post AVC simples sont organisées en milieu hospitalier et les consultations post AVC complexes sont réalisées dans les unités de soins de suite réadaptation (SSR affections neurologiques du CHMS à l'hôpital reine Hortense d'Aix-les-Bains). Les SSR proposent également un programme personnalisé de soins de rééducation, après la phase aiguë.

Depuis cette année, les patients ayant été victimes d'un AVC peuvent aussi bénéficier de séances d'éducation thérapeutique après leur sortie de l'hôpital. Proches et / ou aidants sont également les bienvenus. Ce dispositif se déroule sur trois jours. Au programme, différents thèmes pour mieux connaître et comprendre la maladie : les facteurs de risques, l'information sur les traitements ou encore la gestion de la fatigue. Les séances sont organisées en collaboration avec l'association France AVC 73.

Comment prévenir l'AVC ?

En gérant les principaux facteurs de risque que sont le tabac, l'hypertension artérielle, le cholestérol, le diabète, l'alcool, le stress, la sédentarité, la surcharge pondérale, la pilule contraceptive, les maladies du cœur et l'apnée du sommeil.

Quelques chiffres :

- 150 000 AVC par an en France, soit un toutes les 4 minutes – 2 000 AVC par an en Savoie
- 1ère cause de handicap acquis après les cancers et les maladies cardio-vasculaires
- 3ème cause de mortalité
- 2ème cause de démence
- 1h47 : C'est la perte de temps estimée, si le patient passe par son médecin généraliste au lieu d'appeler le 15 directement.
- 1 AVC sur 2 entraîne un handicap moteur ou un trouble du langage :

Stand d'information le lundi 29 octobre 2018, dans l'atrium de l'hôpital de Chambéry, de 10h00 à 17h00.

Animé par France AVC et l'équipe de neurologie du CHMS.

Contact : mission communication – 04 79 96 59 98
Suzanne Meyer: suzanne.meyer@ch-metropole-savoie.fr

Le centre hospitalier Métropole Savoie est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2015 des CH d'Aix-les-Bains et de Chambéry.

Etablissement de référence pour le territoire Savoie / secteur de Belley, il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire.

Quelques chiffres (2016) : 4 600 professionnels, dont 500 médecins – 1 874 lits et places.

Activité annuelle : 470 000 consultations et actes externes – 123 000 entrées – 3 200 accouchements – 85 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.

La filière AVC Savoie Belley



La filière AVC Savoie Belley, créée en 2015, a pour but d'améliorer la prise en charge et l'organisation des soins autour d'une seule pathologie : l'accident vasculaire cérébral, que ce dernier soit ischémique, transitoire ou hémorragique.

La filière AVC travaille sur l'organisation des soins au domicile dans la suite de l'AVC jusqu'au retour à domicile ou à l'entrée du patient dans des structures adaptées au handicap. Elle vise aussi à améliorer la fluidité dans la prise en charge du malade tout au long de son parcours de soin, par l'information et la formation des professionnels hospitaliers, des structures médico-sociales et des professionnels libéraux..

La filière est animée par Mme MOLLEX, ex-cadre de santé en service de rééducation et par le Dr MARCEL, neurologue à l'unité neurovasculaire du centre hospitalier Métropole Savoie, à Chambéry.

L'association France AVC 73.

France-AVC est une association d'aide aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC, dont le président national est Françoise BENON.

Créée en 1998, elle a plusieurs objectifs :

- * Informer le public, les pouvoirs publics et les médias sur les accidents vasculaires cérébraux.
- * Apporter une aide et un soutien aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC.
- * Aider à la formation des médecins et des personnels paramédicaux.
- * Aider à la recherche sur les AVC.

